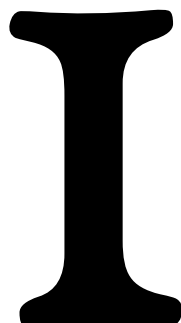




LE RÔLE SOCIÉTAL DE L'ÉCO-PÂTURAGE





L'ÉCO-PÂTURAGE

UN ÉTAT DES LIEUX DE LA PRATIQUE EN FRANCE

Initiée au milieu des années 70, la pratique de **l'éco-pâturage se développe en France de manière exponentielle** depuis le début des années 2000. Cette **méthode d'entretien des espaces paysagers à l'aide d'animaux patrimoniaux à forte adaptabilité**, trouve les raisons de son succès dans sa capacité à répondre aux enjeux sociétaux de demain : préservation de l'environnement et de la biodiversité, création et renforcement des liens sociaux ainsi que la préservation des ressources financières des organismes.

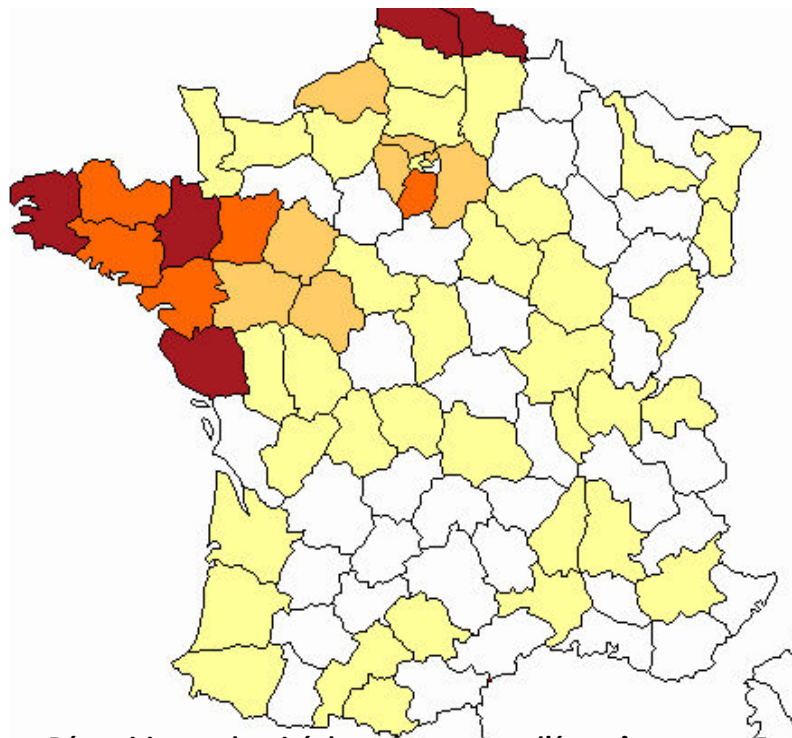
Selon une étude menée par l'Association en 2015, 90 % des organismes interrogés sont très satisfaits de sa mise en œuvre et plus de 70 % souhaitent développer la pratique sur leur territoire. L'éco-pâturage est aujourd'hui une méthode d'entretien des espaces paysagers incontournable pour tout organisme (public ou privé) qui souhaite renforcer sa responsabilité sociale.



L'ÉCO-PÂTURAGE

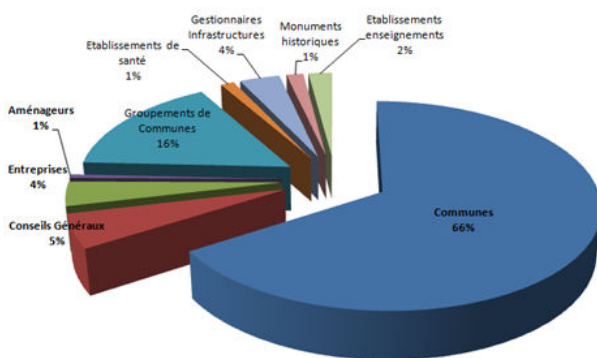
UNE PRATIQUE EN FORT DEVELOPPEMENT

Chaque année, de nouveaux programmes d'éco-pâturage sont développés en France et on recense aujourd'hui environ 500 collectivités et organismes privés utilisant cette méthode alternative d'entretien de leurs espaces paysagers

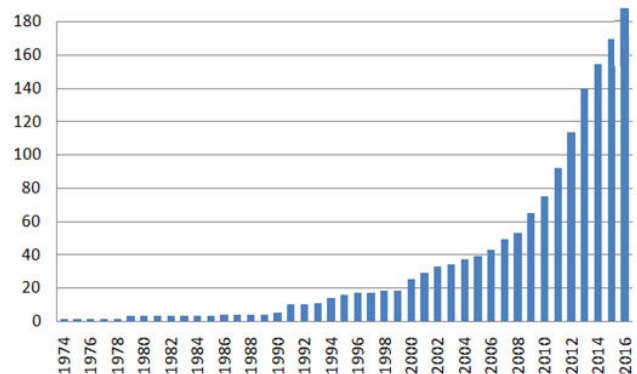


Répartition et densité des programmes d'éco-pâturage en France

Typologie des gestionnaires de programmes



Evolution de la pratique de l'éco-pâturage en France



2

L'ECO-PÂTURAGE

**DIX ÉTAPES ESSENTIELLES
POUR RÉUSSIR SON PROJET**



1 Choisir le(s) bon(s) terrain(s) *en fonction des objectifs recherchés*

La première étape consiste à choisir le(s) terrain(s) où l'on souhaite développer la pratique de l'éco-pâturage. Il est nécessaire de le faire avant de choisir l'espèce et non l'inverse.

La structure intéressée pourra réaliser par exemple une cartographie des terrains éco-pâturables en hiérarchisant son ou ses choix en fonction d'objectifs principaux recherchés tout en intégrant les aspects techniques (typologie du site, accès à l'eau, ombrage, présence de clôture, etc.), pédagogiques et sociaux.

Choisir l'espèce adéquate

2

La seconde étape consiste à choisir l'espèce adéquate en fonction des terrains préalablement sélectionnés. Si le terrain est petit, il ne conviendra pas à de grands herbivores (bovins ou équins), s'il est pentu, mieux vaut des chèvres que des moutons. En revanche, si il est humide, les chèvres ne seront pas adaptées, etc.

De plus, le pâturage pourra être mixte (mélange d'espèces animales) ; certains animaux sont plus à même de pâturer les refus des autres.

En France, les animaux les plus utilisés pour l'éco-pâturage sont les moutons (41%), loin devant les chèvres (21%), les bovins (19%) et les équins (15%) regroupant les chevaux, poneys et ânes.



3

Retenir une race patrimoniale à forte adaptabilité



Source : Fédération des races de France www.racesdefrance.fr/chevres

La troisième étape consiste à sélectionner au sein de l'espèce retenue, la race qui sera adaptée pour l'entretien des sites sélectionnés.

En effet, au sein d'une même espèce, certaines races, souvent les races issues du patrimoine local, vont avoir une bonne capacité d'adaptation et vont pouvoir rester dehors toute l'année, malgré une pâture pauvre et quelles que soient les conditions climatiques.

Il existe de nombreuses races patrimoniales en France mais aussi des races non autochtones pouvant convenir à un entretien par éco-pâturage. Pour les moutons, les principales races utilisées sont le mouton d'Ouessant, la Solognote ou le Landes de Bretagne. Pour les chèvres, nous pouvons citer la chèvre des Fossés ou la chèvre Poitevine. Pour les bovins, la Bretonne Pie Noir, la Nantaise ou la Highland Cattle.

Adapter le chargement et le plan de pâturage

4

La quatrième étape consiste à adapter le chargement (nombre d'animaux sur une surface donnée pendant un temps donné) et de concevoir le plan de pâturage (rotation des animaux sur les différentes parcelles).

En matière de chargement, la philosophie générale de l'éco-pâturage n'est pas la « tonte intensive » mais plutôt un pâturage extensif tout au long de l'année ou dans le cadre d'un hivernage des animaux en dehors du site éco-pâturé, un pâturage des parcelles allant des mois d'avril à novembre avec une rotation adaptée des lots d'animaux. Cette rotation doit notamment permettre de gérer la pression parasitaire en revenant sur la même parcelle toutes les 5 à 6 semaines.

Ce chargement est calculé théoriquement selon une formule qui prend en compte plusieurs paramètres : la superficie du terrain, l'Unité Gros Bétail (variant selon le poids et l'âge de l'animal), le temps de pâturage et le type de terrain.

5

Prévoir les équipements adaptés aux animaux



Exemple d'abri proposé ESAT Les Ormeaux

La cinquième étape consiste à installer les équipements en adéquation avec les animaux qui seront utilisés et en tout premier lieu la clôture.

Fixe ou mobile, en grillage ou électrifiée, à chaque espèce correspond une clôture sécurisée. De plus, il est nécessaire de prendre en compte les spécificités du terrain et son environnement proche. Ainsi, un site éco-pâturé dans un lieu à fort passage, pourra être équipé d'une clôture plus haute pour assurer la tranquillité du cheptel, de même, sur un site à proximité d'une école, les clôtures électriques devront être limitées.

Au-delà des clôtures, les animaux devront disposer d'équipements annexes favorisant leur bien-être, tel qu'un abri naturel ou artificiel pour les périodes humides et de forte chaleur, un accès à l'eau constant ou encore un râtelier pour les périodes sèches ou hivernales.

Choisir le mode de gestion adapté à son projet

6

C'est à l'issue de l'ensemble de ces étapes techniques qu'intervient celle du choix d'un mode de gestion adapté à son projet. Ce choix devra s'intégrer dans les contraintes techniques, organisationnelles et financières propres à chaque organisme.

Choisir le mode de gestion, c'est s'interroger sur sa capacité à gérer un troupeau en interne, ce peut être aussi envisager de contractualiser avec un partenaire local issu par exemple du monde agricole, ou bien préférer totalement externaliser auprès de bergers urbains, de professionnels du paysages, de fermes pédagogiques ou d'associations environnementales.

Pour chaque mode de gestion, il sera nécessaire de bien évaluer le coût financier de la prestation, d'appréhender les avantages et les inconvénients, les responsabilités et les obligations de chaque partie prenante.

7

Respecter les réglementations administratives et sanitaires

Les 5 libertés, principes directeurs du bien-être animal

Être épargné de la faim, la soif et de la malnutrition

Être épargné de la peur et la détresse

Être épargné de l'inconfort physique et thermique

Être épargné de la douleur, blessure et maladies

Être libre d'exprimer des modes normaux de comportement

Définition adoptée par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

L'éco-pâturage est soumise à différentes réglementations liées à la détention d'animaux domestiques notamment à travers le code rural (prise en compte du bien-être animal art. L214 et art. 1385 du code civil).

De plus, l'éleveur devra se trouver en conformité avec les aspects administratifs et sanitaires liés à la détention d'un cheptel. Il devra notamment être déclaré auprès de l'EDE de son département, disposera d'un numéro de cheptel, assurera la traçabilité des animaux (entrées, sorties, bouclage, etc.), disposera d'un vétérinaire référent et devra être à jour des prophylaxies obligatoires.

Préparer des actions de communication et de pédagogie

8

L'information et la communication sont des composantes essentielles à la réussite d'un projet d'éco-pâturage.

C'est pourquoi, un plan de communication devra être préparé en amont du lancement du projet. Ce plan devra bien entendu prévoir les axes de communication externe, mais aussi la communication interne (montante et descendante au sein de l'entité porteuse du projet).

Quelques exemples d'actions essentielles : panneaux d'informations sur les sites éco-pâturés, articles dans la presse, note en interne ou encore réunion d'information.

Enfin, n'oubliez pas que l'éco-pâturage revêt aussi une forte valeur ajoutée pédagogique, notamment auprès des plus jeunes. N'hésitez pas à solliciter votre prestataire / partenaire et concevez avec lui des éco-animations à proposer chaque année (tonte, démonstration de chien de bergers, déplacement des animaux, etc.).

9

Développez vos compétences autour de l'animal



Dans un projet d'éco-pâturage et ce quel que soit le mode de gestion choisi (en interne, sous forme de partenariat ou externalisé), il est indispensable de maîtriser les notions essentielles relatives à l'animal utilisé.

Aussi, l'acquisition des compétences techniques, telles que l'observation de l'état des animaux, la manipulation d'un cheptel, la compréhension des mécanismes du parasitisme, la gestion de l'herbe ou les spécificités des races anciennes, vous permettront de mener au mieux votre projet.

Ces compétences techniques pourront être complétées par des aspects plus théoriques autour du rôle des animaux en matière de biodiversité et des enjeux de l'éco-pâturage. Ces compétences acquises, vous pourrez alors aisément mener votre projet et informer le public

Définir les rôles et responsabilités de chacun

10

Une fois le mode de gestion déterminé, il faut déterminer les rôles et responsabilités de chaque partie prenante, pour le client comme pour le prestataire et les formaliser au travers un document contractuel, que ce soit un contrat ou une convention de partenariat.

Parmi les nombreux points à préciser, il faudra penser entre autre à l'effectif du cheptel et à son évolution en fonction selon la gestion ou non des reproductions, les rôles de chacun en ce qui concerne le déplacement des animaux, leur surveillance ou encore l'entretien des clôtures, l'abreuvement et l'affouragement complémentaire, les soins vétérinaires, la gestion de la communication, l'anticipation des situations d'urgence, etc.

Bref, chacun devra bien prendre en considération ses responsabilités civiles et pénales et adapter son contrat d'assurance en conséquence.

3

ENTRETIEN NATURE & TERRITOIRE

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ A TOUS LES PROJETS D'ÉCO-PÂTURAGE

Créée en 2010, l'Association Entretien Nature & Territoire est née du constat que de nombreuses structures publiques ou privées sont freinées dans la mise en œuvre de leur projet d'éco-pâturage, freins essentiellement liés au manque de connaissances (choix des animaux, gestion d'un troupeau, valorisation du cheptel, etc.), à l'absence de données financières et techniques.

Aujourd'hui, acteur reconnu pour son expertise en matière d'éco-pâturage, Entretien Nature & Territoire intervient autour de 4 missions principales : **la promotion et la sensibilisation, l'accompagnement de projets, le développement des compétences, la recherche et le développement des connaissances.**



PROMOTION & SENSIBILISATION

Les Rencontres Nationales

Il s'agit de l'action majeure de l'association qui à travers l'organisation de ces rencontres souhaite regrouper le plus grand nombre d'acteurs engagés afin d'échanger sur des sujets essentiels, de promouvoir la pratique, de démocratiser les valeurs qu'elle véhicule et de mettre en avant des opérations.



Interventions

L'association intervient auprès de différents acteurs pour présenter la pratique de l'éco-pâturage : établissements scolaires, colloques, salons, etc.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

Etude technico-économique

L'accompagnement proposé par l'association Entretien Nature & Territoire s'articule autour de **4 étapes essentielles** : **l'analyse technique du projet** (*détermination du périmètre de l'expérimentation et préconisations sur les races d'animaux et les équipements adaptés*), **l'analyse économique** (*choix du mode de gestion, coûts et interprétations*), **l'analyse juridique et opérationnelle** (*élaboration des conventions juridiques, des procédures d'urgences, sensibilisation et communication, formation, surveillance & mesurage*), et le **bilan de la mise en œuvre** (*son évaluation*).

Audit technique de site

Notre intervention, s'articule autour de 3 étapes : **la visite de votre terrain**, **la rédaction du mémoire technique pour votre cahier des charges d'appels d'offres** (*recommandations relatives au choix de(s) l'espèce(s) et race(s) adaptée(s), évaluation du chargement nécessaire et le plan de pâturage prévisionnel en fonction de vos objectifs de gestion et des animaux pressentis, recommandations techniques relatives au choix des clôtures et du linéaire à clôturer, au choix des équipements complémentaires (abris, apports eau, etc.)*), **l'accompagnement dans la recherche de prestataires professionnels**.



Infographie de territoire

Vous souhaitez connaître les acteurs intéressés par une démarche d'éco-pâturage et les espaces pressentis sur votre territoire, par exemple pour développer une offre de prestation cohérente ou bien développer un projet commun à plus grande échelle. Nous vous proposons de l'étudier précisément via une **enquête** qui permettra de faire **ressortir sur une zone géographique déterminée les possibilités offertes pour mettre en œuvre de tels projets**.

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES




























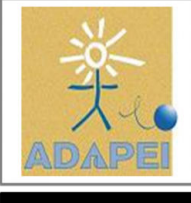
Journées techniques & Journées de formation

En réponse aux besoins des acteurs en termes de développement de compétences autour de la pratique de l'éco-pâturage, plusieurs journées sont organisées par l'association et traitent différents sujets : observer et manipuler son cheptel, devenir prestataire en éco-pâturage, mettre en place un projet d'éco-pâturage au sein de sa commune, etc.

Ces journées sont organisées partout en France et même sur site du demandeur le cas échéant (formation interne et/ou ouverte à d'autres structures).

Des partenariats sont aussi développés avec plusieurs organismes de formations au cours desquelles nous intervenons : Domaine de Chaumont-sur-Loire, CFPPA Nantes Terre Atlantique, CFPPA Les Vaseix-Bellac, Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse.

NOS RÉFÉRENCES RÉCENTES

					
Commune de Grandchamp des Fontaines (44)	IUCT Oncopole de Toulouse (31)	CPIE Mayenne – Bas Maine (53)	Société Ouest Bordure (56)	ESATT Util'85 (85)	Ville de Poitiers (86)
					
Réseau CFPPA Pays de Loire (44)	Terre & Bêêê (44)	Commune de Saint Jean (31)	Entreprise Adaptée VERT 2000 (72)	Bouygues Energies et Services (45)	Ville de Grand Quevilly (76)
					
Centre hospitalier Edouard Toulouse	MSA Maine et Loire	Société Compiègne Paysage	Société ArbeauSolutions	Société Arbéo	Association Biodiversity
					
Ecole Nationale de Formation Agronomique	Ville de Cugnaux (31)	Union Nationale des Entreprises Adaptées	Société Vert Azur(59)	Société Jardin Décor (60)	Ville de Cerizay (79)
					
Centre National de la fonction publique territoriale	Société d'horticulture de la Touraine	Domaine de Chaumont sur Loire	Ville de Bougenais (44)	Communauté de Communes de Chateaugiron(35)	ESAT Les Ormeaux (37)

4

NOUS CONTACTER

Pour répondre à vos questions, vous informer sur l'éco-pâturage et vous proposer les solutions adaptées à votre projet, Entretien Nature & Territoire est à votre service.

Nous contacter par téléphone :

Pour tous contacts, vous pouvez nous joindre ou laisser votre message, nous nous ferons un plaisir de vous appeler.

Nous joindre du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Téléphone : 02 43 67 70 24

Portable : 06 87 20 84 44

Nous contacter par courrier :

Association Entretien Nature & Territoire

Siège social : 2 rue des Lavandières 53410 Port-Brillet

Nous contacter par mail :

entretien.nature.territoire@gmail.com

Site internet : www.entretien-nature-territoire.fr

